

quer pourquoi les exportations ont décliné en août, après une série d'accroissements? A son avis, serait-ce à cause des pressions inflationnistes qui rendent nos produits plus difficiles à vendre?

L'hon. Robert Winters (ministre du Commerce): Pour ce qui est de la deuxième question, monsieur l'Orateur, la réponse est négative. En général, les exportations ont décliné en août dernier au regard d'août 1966 pour trois raisons principales. Premièrement, le blé restait en entrepôt cet été, à cause notamment de la grève des Grands Lacs. Deuxièmement, c'était le mois où les fabricants d'automobiles changeaient leurs modèles. Troisièmement, le mois d'août précédent, pour diverses raisons, a été extrêmement favorable aux exportations.

L'hon. J. A. MacLean (Queens): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question connexe au ministre du Commerce. Le gouvernement prend-il des mesures en vue d'encourager l'emploi plus répandu du système métrique dans l'industrie canadienne, ce qui améliorerait notre position concurrentielle sur un segment important du marché mondial?

M. l'Orateur: A l'ordre. Cette question est très générale. A mon avis, elle n'est pas suffisamment urgente et devrait être inscrite au *Feuilleton*.

LE BUDGET

EXPOSÉ FINANCIER ANNUEL DU MINISTRE DES FINANCES

La Chambre reprend la suite du débat, interrompu le mercredi 4 octobre, sur la motion de l'honorable Mitchell Sharp (ministre des Finances) proposant que monsieur l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme en comité des voies et moyens, ainsi que sur l'amendement de l'honorable M. Monteith et le sous-amendement de M. Cameron (Nanaimo-Cowichan-Les Îles).

M. John Gilbert (Broadview): Monsieur l'Orateur, quand on a levé la séance hier soir, m'adressant au ministre des Finances, je disais que le seul fait qu'il ait prononcé deux discours depuis deux jours sur la situation économique du Canada indiquait clairement la gravité de la situation et l'incapacité du gouvernement, et surtout la sienne, à s'attaquer aux problèmes et à y trouver de bonnes solutions. Quand on pense au ministre des Finances, on pense à quelqu'un qui a essayé

[L'hon. M. Hees.]

de montrer aux Canadiens comment administrer leurs affaires, comment il équilibrerait les déficits du pays et comment, en pratiquant la frugalité et la bonne administration, on pourrait assurer la prospérité et la stabilité.

Je lui ai signalé que cela ne s'est pas vu depuis qu'il occupe ce poste et j'ai cité trois exemples pour lui prouver qu'il a échoué lamentablement dans ses efforts pour régler ces problèmes. Le premier avait trait à l'indice des prix à la consommation qui accuse une hausse continue. Je lui ai signalé que, d'après les chiffres du Bureau fédéral de la statistique, l'indice des prix à la consommation est passé de 139.5 en juillet 1965 à 144.3 en juillet 1966 et à 150.2 en juillet 1967. En juillet cette année, les Canadiens devaient donc déboursier \$150.20 pour ce qui leur aurait coûté \$100 en 1949. J'ai ajouté que, selon moi, ceux qui souffrent le plus de cet état de choses sont ceux qui ont un revenu fixe, par exemple les pensionnés de la vieillesse et les personnes à faible revenu.

Le chômage est le deuxième problème dont le ministre aurait dû s'occuper. C'est une plaie vive dans l'économie canadienne. Les chiffres du BFS nous apprennent que depuis 1965 le chômage n'a pas cessé d'augmenter, malgré certaines baisses saisonnières. En juillet 1967, le nombre absolu de chômeurs s'établissait à 330,000. Par rapport à l'effectif ouvrier, le nombre de chômeurs a augmenté régulièrement depuis la fin de 1965 en dépit de fléchissements périodiques. J'ai dit que les tableaux publiés par le BFS indiquent un accroissement soutenu du chômage depuis le début de 1966. En fait, le tableau du BFS qui reflète les variations saisonnières, montre qu'en Ontario le nombre de chômeurs est de 3.5 p. 100. Dans les provinces atlantiques, il a atteint 6.8 p. 100, tandis que même en Colombie-Britannique la proportion se maintient à 5 p. 100. C'est une honte pour l'économie canadienne.

Le troisième point que j'ai mentionné concerne les taux d'intérêt élevés qui se sont traduits par la récente majoration à 8.25 p. 100 du taux hypothécaire relatif à la LNH. J'ai signalé au ministre que, dans la région de Toronto par exemple, les taux d'intérêt oscillaient entre 8.75 et 9 p. 100. Le ministre du Travail (M. Nicholson) a alors mis en doute le chiffre de 9 p. 100 en disant que les taux d'intérêt des prêts ordinaires n'y variaient que de .5 p. 100.

J'aimerais que le ministre des Finances et le ministre du Travail sachent que, d'après mes renseignements, le taux d'intérêt sur les